

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 AVRIL 2011

**Présents :** Denis GUITTON, Jocelyne DE TOMASI, Jean-Jacques MONTHULE, Jean-Claude PROVOST, Alain CRESTAUX, Claude BOUTELET, Sylvie PERENNES, Salvador GARCIA, Alain LEPAPE, Fabien DELVALLE, Henry LESOUT, Gérard TOURNEUX, Christelle GAILLARD, Aline LECLERC, Jacques PHILIPPE, Patrick VERDAVOINE, Alain BARTHE

**Absents représentés :** Frédéric MASSON, Thérèse CORBIN

**Absents excusés :** Julien MARRE, Marielle TRETON

Alain LEPAPE est désigné secrétaire de séance.

Joëlle LEMAIRE, Trésorière de la Ville de Rugles, est présente.

---

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Denis GUITTON ouvre la séance par l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

### 1. PROJET DE VISIONS DE CAMPAGNE POUR L'EDITION D'UN LIVRE SUR RUGLES

Denis GUITTON rappelle que l'Association Visions de Campagne a sollicité une subvention pour son projet de livre sur la Ville de Rugles. Les membres du conseil municipal, lors de leur séance du 15 février 2011 ont assujéti la subvention communale à la présentation de la maquette de l'ouvrage. Il invite les représentants de l'association Visions de Campagne, présents ce soir, à exposer leur projet.

Bruno COMPAGNON explique le pourquoi d'un livre sur Rugles (nombreuses sollicitations) : choix d'un livre utile, différent de ce qui existe : sorte de guide de Rugles avec 5 itinéraires. Le projet a été chiffré avec un tirage à 1000 exemplaires dont 800 seraient remis à la ville et 200 conservés par l'association. Le prix unitaire est donc d'environ 7.16 €, d'où la demande de subvention présentée.

Alain BARTHE demande s'il s'agit bien d'une présentation de la vie à Rugles aujourd'hui. Il pense que la présentation pourrait se faire sous forme de fiches ou plaquettes sur les 5 itinéraires, utiles pour les touristes ou les lycéens. Il est sceptique quant à la diffusion d'un livre.

Jean-Marc DEMANGE indique que l'ouvrage pourrait être scindé en 5 parties.

Bruno COMPAGNON précise qu'il s'agit d'un descriptif de la ville selon les itinéraires empruntés ; les édifices se trouvant sur l'itinéraire (par exemple, l'église) seront décrits. Il est prévu 84 pages.

Denis GUITTON estime que l'on pourrait faire le livre et tirer quelques plaquettes comme suggéré par

Alain BARTHE, qui pourrait, dans le cadre de la compétence de sa commission communautaire en commander quelques exemplaires.

Alain BARTHE confirme que le thème du livre lui convient parfaitement.

Bruno COMPAGNON indique que l'objectif est de faire un livre moderne et utile.

Patrick VERDAVOINE souhaite savoir comment les itinéraires sont choisis et comment le lecteur va se repérer. Il évoque l'idée de mettre en place une signalétique sur le territoire.

Bruno COMPAGNON précise que ces parcours ne correspondent pas aux 3 circuits de Rugles, comme le demande Alain BARTHE. Il s'agit d'une préconfiguration.

Jean-Claude PROVOST pense que ce livre pourra alimenter l'office de tourisme.

Denis GUITTON propose d'organiser une réunion technique pour caler les différents détails de l'ouvrage.

Patrick VERDAVOINE demande si l'ouvrage sera payant ou pas ? Cela reste à voir.

Après cette présentation, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuvent le projet d'édition d'un livre sur la ville de Rugles par l'association Visions de Campagne et autorisent le Maire à procéder au versement de la subvention correspondante allouée par délibération du 15 février 2011 et inscrite au budget communal de l'exercice 2011.

## 2. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COLLEGE DE RUGLES

Denis GUITTON donne lecture du courrier du collège relatif à la demande de subvention exceptionnelle afin d'acquérir l'équipement nécessaire (2 275 €), suite à la nomination d'une infirmière.

Patrick VERDAVOINE estime que l'État, qui a nommé l'infirmière, pourrait lui donner les moyens de travailler. Il explique que le Conseil Général de l'Eure fait déjà des dotations aux collèges et ne veut pas investir davantage. Il ajoute que cela n'est pas la compétence de la commune.

Denis GUITTON considère qu'il s'agit de la santé des enfants ; même, si l'on peut regretter un manque de concertation. Il précise qu'il a également demandé à la principale du collège de solliciter la communauté de communes.

Patrick VERDAVOINE fait remarquer qu'il n'est pas normal que l'État ne fasse pas le nécessaire, suite à la nomination de l'infirmière. Il indique que la commune ne s'est pas souciée de la santé des collégiens, les années précédentes où il n'y avait pas d'infirmière.

Denis GUITTON souligne qu'il serait gênant que la commune ne fasse pas un geste et rappelle à Patrick VERDAVOINE que la commune s'est toujours inquiétée de la sécurité des élèves du Collège, et notamment lorsqu'il a été nécessaire, lors de visite de la commission de sécurité de conditionner les autorisations de l'établissement à la réalisation de travaux du Conseil Général. Il propose de participer à

l'acquisition, non pas de la totalité mais d'une partie de l'équipement (921 €).

**Jocelyne DE TOMASI** se dit favorable à cette proposition.

**Alain BARTHE** fait observer qu'au cas où la communauté de communes refusera également de participer, la ville de Rugles se retrouverait seule à financer cet achat, alors que sur d'autres services, elle demande à la communauté de communes de participer au financement.

**Patrick VERDAVOINE** précise que pour le moment il est contre et que le Conseil Général va étudier le sujet pour les 54 collèges de l'Eure.

**Denis GUITTON** propose que la commune attende la position du Conseil Général et aidera le Collège à la rentrée si rien n'est fait d'ici là.

**Claude BOUTELET** estime qu'il faut que l'infirmière puisse tout de suite travailler et soigner les élèves.

**Denis GUITTON** dit qu'il contactera l'infirmière pour voir ses besoins de petit matériel pour répondre aux soins d'urgence.

Les membres du conseil municipal décident d'attendre la réponse de Patrick VERDAVOINE sur la position du Conseil Général sur ce sujet.

### **3. DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE L'AVENIR RUGLOIS**

**Jocelyne DE TOMASI** indique que l'association de l'Avenir Ruglois a sollicité un prêt auprès du Crédit Agricole de l'Eure pour l'acquisition d'instruments et de matériels pour l'école de musique et l'harmonie. L'association sollicite la Ville de Rugles pour garantir ce prêt d'un montant de 8 000 € sur 36 mois.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception de Gérard TOURNEUX qui s'abstient, émettent un avis favorable sur cette demande de garantie d'emprunt, s'engagent pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt et autorisent le Maire à intervenir au contrat de prêt et à signer tout document afférent à ce dossier.

### **4. CONVENTION D'AMENAGEMENT PUBLIQUE D'EURE HABITAT : COMPTE RENDU D'ACTIVITES ET AVENANT**

**Denis GUITTON** présente le compte-rendu annuel d'Eure Habitat concernant le lotissement du Petit Hanoy ainsi que la proposition d'avenant prorogeant jusqu'au 31 décembre 2011 la convention publique d'aménagement concédé à Eure Habitat. Il explique que ce dossier, décidé il y a 5 ans, sera clôt cette année.

**Jean-Claude PROVOST** demande si la voirie sera rétrocédée à la communauté de communes.

**Denis GUITTON** répond qu'une réunion est programmée prochainement sur ce sujet.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émettent un avis favorable au compte rendu d'activités et à la proposition d'avenant présentés et autorisent le Maire à signer les documents afférents à ces dossiers et à effectuer les versements correspondants.

#### **5. TARIFS COMMUNAUX - PERSONNEL COMMUNAL**

**Denis GUITTON** expose qu'il convient de modifier comme suit la ligne des tarifs communaux :  
PERSONNEL COMMUNAL : remplacer l'intitulé « Valeur du cadeau de départ à la retraite » par « Valeur du cadeau de départ d'un agent des services municipaux ».

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émettent un avis favorable à cette proposition de modification du tableau des tarifs et autorisent le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

#### **6. BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'EXERCICE 2011**

**Jocelyne DE TOMASI** présente les prévisions budgétaires pour l'exercice de 2011. Elle rappelle le contexte économique toujours tendu. Elle définit les objectifs, notamment la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement :

- Présentation des dépenses de fonctionnement
- Présentation des recettes de fonctionnement

Il est proposé de ne pas augmenter la pression fiscale pour 2011. Seule augmente la revalorisation des bases (décidée par l'État).

**Denis GUITTON** précise bien que la commune n'augmente pas ses taux.

**Joëlle LEMAIRE** confirme que la réforme de la taxe professionnelle sera neutre pour les collectivités comme pour les contribuables.

**Patrick VERDAVOINE** indique que le Conseil Général ne vote plus aucun taux. Il fait remarquer que, si l'effet de la suppression de la taxe professionnelle a été ressentie pour les grandes entreprises, certains petits artisans ont vu parfois leur nouvelle contribution fiscale considérablement augmenter.

- Présentation des dépenses d'investissement

**Jocelyne DE TOMASI** présente les différents projets communaux

- Présentation des recettes d'investissement

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, votent pour l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2011.

#### **7. TAUX D'IMPOSITION – EXERCICE 2011**

**Jocelyne DE TOMASI** expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est proposé d'établir les taux

d'imposition pour l'exercice 2011 comme énoncé ci-dessous :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	15.90 %
Taxe foncière bâti	22.80 %
Taxe foncière non bâti	49.99 %
Cotisation Foncière des Entreprises	12.42 %

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, émettent un avis favorable aux taux proposés.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

### ↳ REMERCIEMENTS

- Remerciements de la famille HUILLE suite au décès de Claude HUILLE
- Remerciements de l'association des donneurs de sang bénévoles de L'Aigle et sa Région pour l'attribution de la subvention 2011

### ↳ CARTE SCOLAIRE 2011

- Attribution d'un 3<sup>ème</sup> poste élémentaire

**Alain CRESTAUX** donne lecture du courrier de l'Inspection Académique de l'Eure attribuant une 3<sup>ème</sup> poste élémentaire à l'école élémentaire des Petits Prés pour l'ouverture d'une classe.

**Denis GUITTON** remercie tous ceux qui se sont mobilisés sur ce sujet (parents, enseignants, Nathalie LAGOUGE, dans le cadre de sa mission syndicale). Il fait remarquer qu'il est nécessaire de rester vigilant quant au nombre d'enfants inscrits dans les prochaines années.

**Patrick VERDAVOINE** fait remarquer que les syndicats se sont battus sur ce sujet.

**Jean-Claude PROVOST** félicite Alain CRESTAUX et son équipe pour les foulées rugloises. Il s'inquiète aussi des véhicules qui relâchent de l'huile sur les pavés de centre ville.

**Alain CRESTAUX** remercie tous les bénévoles qui ont participé à la réussite des foulées rugloises.

**Claude BOUTELET** fait part du projet en cours avec l'Union Commerciale Rugloise pour aménager une vitrine à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**Alain BARTHE** indique qu'il organise une visite de Rugles dimanche à 14h30 à partir de l'Eglise Notre Dame Outre l'Eau.

La séance est levée à 21H45.

